

Avis de marché

Procédure : 01 ouverte

Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis : 28/11/2025 10:00

Lieu : L'ouverture de la soumission aura lieu dans la salle des soumissions affichée à la réception du bâtiment administratif du SIDEN, à Blesbruck, L-9359 Bettendorf.

Intitulé : ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE RAMBROUCH

Description : U1082-07 Construction d'un bassin d'orage avec station de pompage à Bilsdorf (325m3)
Travaux de génie civil (lot 1) et d'équipements électromécaniques (lot 2)

Lots 1: Intitulé: Génie civil

- Description : Travaux

Lots 2: Intitulé: Equipements électromécaniques

- Description : Travaux

Critères de sélection : Effectif minimum en personnel de l'opérateur économique occupé dans le métier concerné: 50 personnes (LOT1). - Nombre minimal des références pour des ouvrages analogues et de même nature: 3 références (LOT 1 et LOT 2). - Chiffre d'affaires annuel minimum dans le métier concerné: 500.000 EUR (LOT2).

Modalités visite des lieux/réunion d'information : La visite des lieux est laissée à l'appréciation du soumissionnaire.

Conditions d'obtention du dossier : Sous peine de nullité, les documents de soumission sont à télécharger sur le portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Réception des plis : Les offres sont à remettre à l'adresse et dans la salle prévue pour l'ouverture de la soumission ou à déposer sur le portail des marchés publics (www.pmp.lu) conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les dates et heures fixées pour l'ouverture. Les offres sous forme papier doivent porter l'inscription "Soumission pour...".

Autres informations : Il s'agit d'une adjudication par lots séparés. Le début des travaux pour le lot 1 est prévu pour mars 2026 et le délai d'exécution est de 240 jours ouvrables. Le début des travaux pour le lot 2 est prévu pour mars 2026 et le délai d'exécution est de 285 jours ouvrables.

No. avis complet sur pmp.lu: 2502593

Le bureau du SIDEN: Fernand MERGEN, Président; Romain SCHROEDER, 1er Vice-Président; Georges MAJERUS, 2ième Vice-Président; Marc KEILEN, Membre; Annie NICKELS-THEIS, Membre.